



Le bilan de compétences

Public

- Les salariés en CDD comptant 24 mois de travail, dont 4 mois au cours des 12 derniers mois, consécutifs ou non
- Les salariés en CDI justifiant d'au moins 5 ans d'activité professionnelle, dont 12 mois dans l'entreprise actuelle

Objectifs

- Comprendre ses propres moteurs, sources de son énergie : prendre en compte la pleine mesure de votre potentiel, faire le point avant de s'engager dans une démarche
- Identifier son potentiel non exploité et les environnements favorables à son expression, établir un portefeuille de compétences
- Evaluer l'adéquation entre le potentiel acquis et le(s) objectif(s) professionnel(s)
- Définir un objectif professionnel, de formation ou de réorientation : construire un projet professionnel, réaliste en fonction de ses compétences et du marché de l'emploi

Moyens et méthodes pédagogiques

- Prestations individuelles, sous la conduite d'un conseiller psychologue
- Entretiens, questionnaires, tests
- Evaluation des compétences, des connaissances, des potentiels
- Démarches guidées pour mieux connaître un secteur professionnel, un emploi
- Mise à disposition d'un fonds documentaire : référentiels métiers, profil de poste, filières de formations, VAE...

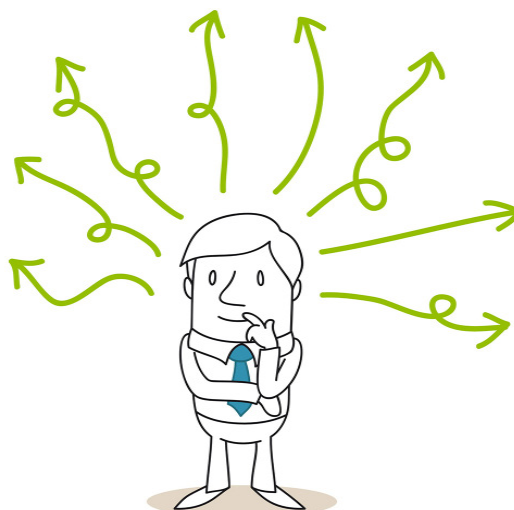
Durée / Lieux

- 6 à 8 entretiens, soit entre 18h et 24h
- Les entretiens sont espacés d'une semaine à 10 jours afin de faciliter le processus de maturation indispensable à toute introspection
- Le bilan peut se dérouler à Marmande ou Tonneins

Financement

Le bilan de compétences peut être réalisé pendant ou en dehors du temps de travail. Pour les salariés, l'accès au bilan de compétences peut s'effectuer dans le cadre du plan de formation de l'entreprise, du CPF (Compte Personnel de Formation) ou du congé de bilan de compétences (après accord d'un OPACIF).

Si l'employeur est à l'initiative, les frais sont à sa charge dans le cadre du plan de formation.



**ADES
Formations**

Allée des Tabacs
47200 Marmande

9 bis, Rue Armand Chabrier
47400 Tonneins

05 53 79 12 87

contact@adesformations.fr

www.adesformations.fr

Itinéraire d'un bilan

1

Phase préliminaire

Un entretien individuel exploratoire, de contractualisation qui a pour objectif de faire connaissance, d'établir une relation de confiance

2

Phase d'investigation

- Identifier ses compétences, ses aptitudes professionnelles et personnelles
- Analyser ses motivations, intérêts professionnels et personnels
- Mieux connaître son environnement
- Déterminer ses possibilités d'évolution professionnelles

3

Phase de conclusion

Cette phase de conclusion s'achève par la remise au bénéficiaire d'un document de synthèse qui retrace le projet défini et le plan d'action établi.



Allée des Tabacs
47200 Marmande

9 bis, Rue Armand Chabrier
47400 Tonneins

05 53 79 12 87
contact@adesformations.fr
www.adesformations.fr